REPUBLIQUE FRANCAISE
LIBERTE - EGALITE - FRATERNITE

CHARENTE M ARITIME 17810

NIEUL-LES-SAINTES

....

EXTRAIT DU REGISTRE DES ARRETES DU MAIRE 2022 59

Travaux de remplacement et de recalage des poteaux TELECOM
Sur l'ensemble de la commune
Du 11 mai 2022 au 10 novembre 2022

Le Maire de la Commune de NIEUL-LES-SAINTES

VU la loi n° 82-213 du 2 mars 1982 relative aux droits et libertés des collectivités locales, complétée et modifiée par la loi n° 82-623 du 22 juillet 1982 ;

VU le code général des collectivités territoriales et notamment les articles L 2213.1 à L 2213.6 ;

VU le code de la route et notamment les articles R 110.1, R 110.2, R 411.5, R 411.8, R 411.25, R 417.4, R 417.9, R 417.10 et R 417.12;

VU l'instruction interministérielle sur la signalisation routière, (livre I - quatrième partie - signalisation de prescription) approuvée par l'arrêté interministériel du 7 juin 1977 et modifiée le 6 novembre 1992 ;

Considérant les travaux de remplacement et recalage des poteaux TELECOM effectués par l'Entreprise MMP GROUP représenté par Mr SOUSA Fernando pour l'entreprise CIRCET représenté par Mr Julien GONDOUX -1-3 rue Pierre Marie Touboulic 17300 ROCHEFORT.

ARRETE

ARTICLE 1: La commune de Nieul Les Saintes autorise l'entreprise MMP GROUP à entreprendre les travaux désignés ci-dessus.

ARTICLE 2: Les travaux se dérouleront du 11 mai 2022 au 10 novembre 2022 sur l'ensemble de la commune.

ARTICLE 3 : La signalisation réglementaire appropriée à chaque type de voirie sera mise en place par l'entreprise MMP GROUP.

ARTICLE 4 : Toute contravention au présent arrêté sera constatée et poursuivie conformément aux lois et règlements en vigueur.

ARTICLE 5 : Le présent arrêté sera publié et affiché conformément à la réglementation en vigueur et dans la commune de NIEUL LES SAINTES.

ARTICLE 6 : Conformément à l'article R 102 du code des tribunaux administratifs, le présent arrêté pourra faire l'objet d'un recours contentieux devant le tribunal administratif de POITIERS dans un délai de deux mois à compter de sa date de notification ou de publication.

ARTICLE 7: Mr. le Maire de la commune de NIEUL LES SAINTES, Monsieur le Commandant de la Brigade de Gendarmerie de SAINT PORCHAIRE, sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Nieul lès Saintes Le 3 mai 2022

P/o Le Maire, L'Adjoint au maire par délégation Patrick CHALMETTE